## IDÉES RECUES

Les TPE et PME ne sont pas concernées par la prévention des risques!



## La prévention des risques

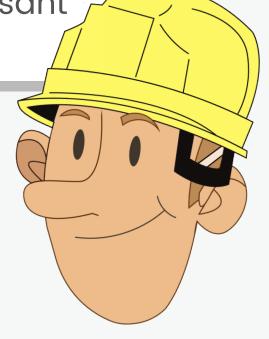
est obligatoire dès le premier salarié!

permet d'éviter les accidents du travail

permet d'être plus productif en réduisant l'absentéisme!







## MAIS AUSSI

des économies!



Un accident du travail, c'est des arrêts, des coûts de remplacement, une baisse de productivité...





## GONNEGTES!